ART. 3 N° 2674

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

| Commission | |
|--------------|--|
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

Nº 2674

présenté par

M. Ballard, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet,
M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz,
Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy,
M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly,
Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur,
Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez,
Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache,
M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris,
Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck,
M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 5 par la phrase suivante :

« Ils assurent également une formation à la gestion comptable et financière et au management dans les entreprises. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La formation en gestion comptable et en management est indispensable pour garantir la viabilité économique des exploitations agricoles, les aider à s'adapter aux évolutions du marché, à optimiser l'utilisation des ressources et à améliorer leur compétitivité pour assurer leur viabilité à long terme et leur pérennité économique.

ART. 3 N° 2674

Le secteur agricole est confronté à des évolutions constantes du marché, qu'il s'agisse de demandes des consommateurs, de réglementations environnementales ou de nouvelles technologies. Une formation en management permet aux agriculteurs d'acquérir les compétences nécessaires pour s'adapter à ces changements, en développant des stratégies commerciales efficaces, en gérant les ressources humaines et en innovant dans leurs pratiques agricoles.

Dans un contexte de concurrence accrue sur les marchés agricoles, la capacité des agriculteurs à gérer efficacement leur entreprise est un facteur déterminant de leur compétitivité et de leur longévité.

Cet amendement a été travaillé en collaboration avec les JA de l'Oise